

# LES JEUNES SANS DOMICILE FIXE À L'ÉPREUVE DE LA RUE

EMMANUEL JOVELIN,  
Maître de conférences en sociologie,  
Université Catholique de Lille /Institut social Lille-Vauban  
ANNE FRANÇOISE DEQUIRE  
Docteur en Sciences de l'Éducation,  
Institut social Lille Vauban/Université catholique de Lille

## Résumé

Le phénomène des jeunes en errance est de plus en plus présent dans la Région Nord-Pas-de-Calais et dans la région du Kent. Toutefois, nous savons qu'il est très difficile de quantifier le nombre exact de ces jeunes du fait du caractère instable de cette population, quoique certains signes tendent vers une augmentation de ce groupe d'âge. En Grande Bretagne, les études sur les jeunes sans domicile fixe portent sur des personnes dont l'âge varie de 13 à 25 ans et sont privés d'un foyer (*home*) stable et autonome. Elles distinguent les *runaways*, les sans-foyer (majeurs) qui n'ont pas de domicile fixe ni *bed and breakfast hostels*), les *rough-sleepers* (Firdion, 2000) etc. Ces catégories sont aussi présentes en France, même si nos travaux s'appuient sur la tranche d'âge voisine allant en général de 15 ou 16 ans, jusqu'à 24 ou 25 ans. Cet article provient d'une recherche réalisée dans le cadre d'un projet à dimension européenne appelé : INTERREG porté par l'Institut social Lille Vauban de l'Université catholique de Lille et le Christ Church Canterbury University. L'objet du projet était d'analyser les trajectoires des jeunes sans domicile (jeunes en errance de 16 à 25 ans), comprendre le sens qu'ils donnent à leurs trajectoires et aux aides qui leurs sont accordées, évaluer et comparer les politiques d'aide en faveur de ces jeunes, faire un guide d'accompagnement social des jeunes sans domicile fixe.

**Mots clés** : jeunesse, errance, rupture, domicile, rue, exclusion

## I. Une jeunesse en difficulté. Les jeunes SDF

Le phénomène des jeunes en errance est de plus en plus présent dans la Région Nord-Pas-de-Calais et dans la région du Kent. Le nombre de jeunes sans domicile fixe dans la région du KENT-EST est estimé approximativement à 600. Quant à Lille et ses environs, une étude de l'INSEE de janvier 2001 sur les sans domicile faisait état de 1600 enfants ou jeunes de moins de 18 ans. Ce chiffre est minimum, puisqu'il ne tient pas compte des personnes sans logement mais vivant à l'hôtel à leur propre frais. Toutefois, nous savons qu'il est très difficile de quantifier le nombre exact de ces jeunes du fait du caractère instable de cette population, quoique certains signes tendent vers une augmentation de ce groupe d'âge. En Grande Bretagne, les études sur les jeunes sans domicile fixe portent sur des personnes dont l'âge varie de 13 à 25 ans et sont privés d'un foyer (*home*) stable et autonome. Elles distinguent les mineurs fugueurs (*runaways*) éloignés de

leur domicile (familial ou institutionnel), les sans-foyer (majeurs) qui n'ont pas de domicile fixe ni de logement permanent mais un toit temporaire (les bed and breakfast hostels), les jeunes à la rue (rough-sleepers), alternant des solutions d'hébergement précaires et la rue, enfin les jeunes qui se trouvent dans une famille qui eux-mêmes sont sans domicile fixe.<sup>83</sup> Ces catégories sont aussi présentes en France, même si nos travaux s'appuient sur la tranche d'âge voisine allant en général de 15 ou 16 ans (16 marque la fin de la scolarité obligatoire), jusqu'à 24 ou 25 ans (âge minimum requis pour bénéficier de certaines mesures sociales). D'autres analysent les jeunes fugueurs, d'autres les festivaliers. Nous ne le répéterons pas assez que l'exercice de la définition de la jeunesse ou des jeunes n'est pas évident, dans la mesure où cette période, comme nous le verrons plus loin, correspond à un processus social et non seulement biologique.

Malgré l'embellie économique de la fin des années quatre-vingt-dix, la proportion des jeunes en difficulté, notamment les jeunes en errance, s'est accrue ces dernières années car l'insertion professionnelle n'est plus un « temps » dans la trajectoire sociale mais un processus qui tend à s'allonger. Ainsi, si l'enfant à l'époque était intégré dans une activité agricole et travaillait, nous sommes passés à une période où il allait travailler. A partir des années 60, le jeune qui sortait de l'école dut s'insérer, c'est-à-dire trouver une place sur le marché de l'emploi. Depuis la crise des années 80, il est difficile de trouver un moment appelé « insertion », les jeunes s'engagent désormais dans un processus d'insertion : « travailler, aller travailler, s'insérer, s'engager dans un processus d'insertion, ce sont là des figures historiquement différentes et des façons diverses de penser les rapports entre la jeunesse et le monde du travail » (Charlot, Glasman, 1999).

Quant à la population qui nous intéresse, on les appelle en fonction de leur provenance : « squatters, travellers, zonards ». Certains d'entre eux errent de squats en festivals.

François Chobeaux, qui est un grand spécialiste en France de ce phénomène différencie plusieurs types d'errance (Plantet, 1997).

Les marginaux installés, consommés, en rupture sociale complète, qualifiés de noyau dur, qui errent du printemps à l'automne. Pendant les mauvaises saisons, on les retrouve dans les squats urbains ou dans les communautés des départements du sud.

Les marginaux de type baba cool, qui montent en famille, des départements où ils se sont installés, avant de revenir chez eux.

Les jeunes en déplacement tout l'été, entre la fin du lycée ou de la faculté et la prochaine rentrée scolaire ou universitaire : « trois mois de dérive initiatique, d'opposition aux parents, de découverte de vie et de prise de risque ». Après ce parcours, certains d'entre eux réintègrent le circuit normal. Mais qui sont finalement les jeunes SDF ?

---

<sup>83</sup> *Idem*, p. 36

## **1. L'expression « SDF »**

L'expression SDF (Zeneidi-Henry, 2002, 16), renvoie à une population dépourvue de domicile personnel, et cette définition n'est pas satisfaisante, parce que le terme SDF ne va de soi. Ainsi Firdion, Marpsat, et Bozon, par exemple, définissent les SDF comme « des personnes qui pendant la période d'observation trouvent un toit dans les centres d'hébergement d'urgence ou de plus longue durée : centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), hôtels-sociaux, etc. ou dorment dans l'espace public et dans les lieux non prévus pour l'habitation » (Firdion, Marpsat, Bozon, 2000).

Les Anglo-Saxons ont les mêmes difficultés sémantiques. Ainsi, selon P. H. Rossi et al. (1987) « les homeless » sont ceux qui n'ont pas accès de manière régulière et continue à un logement. Par ailleurs, Sommerville (1992) reproche aux désignations officielles britanniques des « homeless » (Housing Act, 1985, Part III) « d'engager une appréhension minimaliste, car elles passent sous silence une certaine complexité du phénomène et le réduisent à un pur problème technique matériel ».

Finalement, les différents termes employés dans les pays occidentaux, pour désigner les sans domicile fixe, montrent des réalités contextuelles et des représentations diverses liées à la culture, à l'histoire d'une société et à sa politique d'action sociale (Springer, 2000).

En employant le mot « homeless » ou « roofless », les Britanniques et les Américains insistent sur la privation de logement, or le Québécois mettent l'accent sur la mobilité à travers le terme « d'itinérants ». Quant aux Australiens, ils préfèrent le terme de « houseless ou dwellingless » par rapport au terme « homeless » jugé trop neutre (Springer, 2000)

Quant à nous, en France, nous mettons plus l'accent sur l'absence de logement et la mobilité derrière le terme « SDF », cela pourrait convenir en parlant des jeunes en errance. Mais là aussi, on peut être en « errance » et avoir un logement. L'utilisation du Sigle SDF et non pas le terme « homeless » montre qu'il y a une réalité française, et que de toute manière ce terme est soumis aux réalités de chaque pays. En France, la catégorie SDF « a une existence administrative et juridique et a la particularité d'être tributaire d'une accumulation de représentations : les représentations d'aujourd'hui liées à cette frange de la population se nourrissent elles-mêmes, de représentations de la pauvreté et de la marginalité appartenant au passé. Il s'agit d'une construction mêlant étroitement une production d'images fortes, d'idées spontanées et des héritages de l'histoire » (Zeneidi-Henry, 2002, p. 17). Pour cela, on peut considérer les vagabonds comme les ancêtres des SDF.

Le sigle SDF est devenu omniprésent dans la presse courant des années 80. Le terme « sans résidence stable, sans-logis, sans-abri et sans domicile » vont alors fleurir mais c'est ce dernier qui aura les préférences des médias, des politiques et

des responsables des secteurs caritatifs et institutionnels. Et pourtant dans les textes instituant le RMI (Revenu Minimum d'insertion), c'est le terme « sans résidence stable » qui sera employé. Globalement, ce sont les lois sociales qui fondent l'utilisation de l'appellation SDF, notamment pour commencer la déclaration universelle des droits de l'homme (1948) qui stipule dans son article 25.1 : la nécessité d'un logement pour tout être humain et aussi la loi Besson en 1990, qui a institué en France le droit au logement. Avant d'être la désignation administrative que l'on connaît, la formule était présente dans le code pénal, et définissait « les vagabonds et les gens sans aveu », comme on peut le voir dans le code pénal de 1810 (article 270) : « les vagabonds ou gens sans aveu sont ceux qui n'ont ni domicile certain, ni moyen de subsistance et qui n'exercent habituellement ni métier, ni profession ». En 1818, il y a une évolution dans la manière de considérer le vagabond, puisque cela devient « absence de domicile fixe et absence de subsistance » (Beaune, 2002).

Le qualificatif SDF a donc été employé à diverses époques, désignant des groupes précis, qu'on ne peut pas nécessairement assimiler à la population actuelle. Au début du siècle, le terme servait à désigner les « tziganes », du point de vue législatif et juridique. Enfin dans la définition de la catégorie SDF intervient le critère de domicile de secours. Selon Robert Castel, c'est une référence ancienne du système assistanciel qui est toujours en vigueur dans les réglementations de l'aide sociale, qui date du moyen âge, et qui a été institué par l'ordonnance Moulin (Zeneidi-Henry, 2002).

## **2. L'expression « jeunes errants »**

Définir l'errance n'est pas chose aisée, mais on peut donner une première définition avant de poursuivre dans cette voie. Selon Louis Moreau de Bellaing et Jacques Guillou « l'errance s'oppose à la sédentarité. Mais l'errance ne signifie pas toujours sans domicile fixe. Un individu, un groupe, peuvent être des errants, d'une errance plus ou moins continue, en gardant un domicile, c'est-à-dire, en terme administratifs, une résidence principale ou secondaire. L'errance peut se définir en général comme le déplacement indéfini ou provisoire, dans un temps plus ou moins continu, sur un ou plusieurs territoires » (Guillou, 1995, 12).

Liliane Daligand (1995), quant à elle définit l'errance « comme le fait d'aller hors de toute direction, de tout sens, attiré par les sensations revendiquées parfois comme seules légitimes pour l'homme (le droit au plaisir) ; c'est se propulser d'images en image sans que rien ne permette à l'individu de cueillir les traits chez les autres dont la diversité lui permet de progresser vers l'un. La non place ou sa perte par le non-droit, fait de l'homme un étranger de l'univers ».

Au-delà de ces deux définitions nous pouvons affirmer que les jeunes sans domicile fixe sont « des vagabonds », des « errants ». Tout d'abord, le vagabond précise Zeneidi-Henry (2000, p. 29) est « celui qui s'inscrit dans la mobilité donc dans, l'errance, tandis que le clochard est supposé ancrer sa marginalité dans la

ville et à un endroit fixe. La notion d'errance est complexe et labile, elle est convoquée à tous les débats sociaux pour expliquer mais surtout illustrer des problèmes divers d'exclusion ». Il y a errance, lorsqu'il y a déplacement sans but, sans objet. Ensuite le terme « errance » désigne au sens large « la trajectoire chaotique et complexe au sein de laquelle les exclus, circuleraient sans objectifs précis, c'est l'action d'errer ça et là (Petit Robert) ». Nous trouvons dans cette définition une frange de la population des « jeunes sans domicile fixe », cela n'a rien à voir avec la ballade, la flânerie. Au sens figuré « l'errance serait l'expression d'un abandon de soi et d'une forme de fuite des problèmes ».

Selon J.F. Wagniar (1997), « individuellement les errants d'aujourd'hui rappellent les vagabonds d'hier : ce sont essentiellement des hommes de plus en plus jeunes (ce qui les oppose aux mendiants traditionnels), et qui ont des niveaux d'instruction et de qualification faibles. Ils souffrent le plus souvent d'une certaine carence familiale, d'une absence d'affection et d'éducation ».

Quant à Thomas Birraux (1997), il souligne qu'on peut parler d'errance « lorsque les amarres n'existent plus dans la définition identitaire ou géographique de la situation du jeune : fils ou fille d'untel demeurant à tel endroit. Définir l'errance n'est pas une mince affaire. L'errant se définit surtout par l'absence d'attache, l'évitement du lien et dans l'impossibilité où il nous met de le connaître ».

François Chobeaux (1999), qui a beaucoup travaillé sur la question, limite l'errance aux jeunes qui revendiquent leur rupture sociale en la présentant non pas comme une souffrance subie mais comme un choix de vie et se déplacent de façon erratique sur l'ensemble du territoire national ». Nous aurions donc des errants sans but précis, sans itinéraires construits hormis les passages dans les lieux festivals. Cette errance s'interrompt à l'approche de l'automne pour reprendre au printemps. L'hiver, ils se cantonnent dans les villes.

Alors « jeunes SDF ou jeunes en errance? ».

Nous pensons que dans la catégorisation qui nous occupe, n'oublions pas l'effet d'âge. Si les plus jeunes seraient plutôt des « errants », les plus âgés de notre échantillon (16-25 ans), seraient à notre sens des SDF. Mais tout cela, n'est que de la spéculation sociologique, puisque certains jeunes que nous avons interrogés se définissent comme « squatters » ou « voyageurs ». Cela nous impose donc de faire attentions dans les qualificatifs que nous utilisons. Comme le souligne Gilbert Berlioz (2000) « les difficultés méthodologiques sont multiples dès lors qu'on essaie de saisir la réalité de l'errance... l'errance est un phénomène à multiples facettes pour lequel une approche traditionnelle par catégorisation des publics n'est pas opératoire ». Aussi nous allons osciller entre les deux appellations « SDF/errance ou encore jeune en vadrouille ». Au-delà de cette appellation, nous insistons sur la complexité de cette notion de l'errance, avec des définitions qui ne sont pas toujours satisfaisantes. Bref comme l'ont souligné les consultants qui ont travaillé sur les mêmes jeunes : « l'errance n'est pas un état caractéristique des

personnes mais un processus de désaffiliation, de désinscription sociale, ou dominaient surtout la labilité des publics, la fluctuation des statuts et la rapidité avec laquelle ils s'agençaient ou se transformaient ».<sup>84</sup>

## II. La recherche

Rappelons qu'au 1er Janvier 2002, la population du Nord Pas de Calais s'élevait à 4 017 414 habitants, 4ème département le plus peuplé de France. Les 18-25 ans sont évalués à 468 113<sup>85</sup>.

Nous avons réalisé ce travail par entretiens semi-directif : 11 entretiens à Boulogne, 14 entretiens à Lens et Arras, 5 entretiens à Douai, 28 entretiens à Lille, 7 entretiens à Calais. Nous avons 16 entretiens de jeunes filles âgées de 18 ans 25 ans et 4 entretiens des garçons dans la même tranche d'âge, mais avec une dominante des jeunes âgés de 21 ans. Au total nous avons recueilli 60 entretiens des jeunes SDF, rencontrés dans la rue et dans les centres d'hébergement. Durant la période de beaux temps, nous avons privilégié tout d'abord les jeunes SDF dans la rue, parce qu'ils sont mouvants, l'été étant considéré comme le moment propice pour les rencontrer. Dès l'approche de l'hiver, il est quelquefois difficile de les appréhender sinon d'aller dans les squats et cela n'est pas évident.

### 1. Profils sociologiques des enquêtés

L'échantillon est composé de 60 personnes dont 16 filles, 17 d'entre eux se décrivent comme squatters. Ils vivent en groupe avec de chiens et dorment dans des squats. Les autres sont sans domicile et ou ne le sont plus parce qu'ils vivent désormais dans des structures d'accueil.

L'âge varie de 16 ans (1 personne) à 25 ans (seulement 3 personnes âgées de 25 ans). Ces jeunes sont issus de milieux sociaux défavorisés. Les parents sont souvent inactifs ou ouvriers. Les mères sont au foyer ou aide ménagère. Dans notre échantillon, il n'y a que 3 jeunes qui ont des parents cadres Ce qui confirme les propos de Jacques Guillou qui souligne que : « ces jeunes SDF paraissent majoritairement issus de milieux très défavorisés ou de la classe populaire voire d'une fraction de la classe moyenne en voie de prolétarianisation » (Guillou, 1998).

Les jeunes sont issus de familles comprenant entre 1 à 5 enfants au moins. En majorité ce sont des familles de 3 enfants. Certains jeunes ne sont pas forcément des routiers de l'errance puisqu'ils sont dans la rue depuis, 2 mois jusqu'à 1 an et plus pour quelques uns dont 7 qui y sont depuis 4 ou 5 ans. Hormis, ceux qui ont été placés très jeunes, pour les autres l'âge de départ chez les parents est de 19 ans. A savoir, l'errance guette surtout les personnes fragilisées par une

---

<sup>84</sup> <http://www.social.gouv.fr/hm/pointsur/errance/questio.htm>

<sup>85</sup> Source : Direction régionale des affaires sanitaires et sociales, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.

enfance délicate et une famille peut protectrice, ayant des difficultés à poser les règles. A savoir poser les règles ne renvoient pas automatiquement à une conjonction : « si tu arrêtes l'école, tu es dehors », comme nous l'avons beaucoup vu dans notre enquête. Mais savoir réagir avec clarté et efficacité où il ne doit y avoir ni vainqueur, ni vaincu.

Nous avons remarqué qu'il y avait moins de jeunes filles dans la rue même si ce phénomène a tendance à s'amplifier. C'est la même remarque relevée pour les femmes adultes SDF, dans un rapport du Ministère de l'emploi et de la solidarité<sup>86</sup>, puisqu'on y indique que la proportion de femmes ne représente que 10 à 15% de l'ensemble mais elles seraient proportionnellement plus nombreuses chez les jeunes et les plus âgés.

Apparemment, les jeunes filles semblent avoir plus de facilités que les jeunes hommes pour mobiliser un réseau social, un mode d'hébergement dans la famille ou chez des amis, dans l'attente d'un logement acceptable. Selon, Maryse Marpsat (2002), si les femmes sont moins nombreuses dans la rue que les hommes, c'est en partie parce que les filles participent activement aux activités domestiques notamment dans les milieux populaires. La présence prolongée des filles dans leur famille d'origine est, en général, assez facilement acceptée. Celle des hommes qui ne travaillent pas, provoque souvent des tensions qui se traduisent couramment par des ruptures relationnelles et des départs anticipés. C'est le cas des certains jeunes garçons de notre échantillon comme Frédéric mis à la porte de chez lui car il n'avait plus de travail : « c'est mon père qui m'a foutu dehors au mois de Janvier (2004) parce que j'avais fini ma mission mi janvier et y'avait plus de boulot. Tous les matins, je me levais, j'allais faire les boites d'intérim et y'avait rien. Mon père en a eu marre et m'a foutu dehors ».

Une étude de l'INED (Firdion, 2000) le confirme ; les jeunes sans domicile sont surtout des garçons, mais la proportion des hommes est moins importante que dans la population des adultes sans domicile. De nombreux facteurs peuvent expliquer ce rapport globalement déséquilibré entre filles et garçons : les pressions sociales pour « qu'elles ne tombent pas à la rue », le réseau permettant d'être hébergé dans la famille et les amis, les dispositifs de protection sociale spécifiques.

## **2. Trajectoire scolaire et professionnelle**

Dans l'ensemble, les jeunes interrogés ont une aversion pour l'école; les uns s'ennuient, les autres se « défoulent » sur les professeurs ou sur leurs copains de classe : « il y avait des tables et des chaises qui volaient quoi et les tableaux, ils étaient remplis de sang... parce que j'étais très bagarreur ». La plupart ont suivi des

---

<sup>86</sup> Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, *Les phénomènes d'errance chez les jeunes de 15 à 25 ans*, Conseil technique des clubs et équipes de prévention spécialisée, atelier errance, 1995.

CAP. (filères techniques : restauration, carrosserie, mécanique). La majorité est en échec scolaire. Certains ont occupé des petits boulots en stages ou en jobs d'été. Les relations avec l'employeur et les collègues étaient plus ou moins bonnes.

Soulignons que plusieurs auteurs s'accordent, pour dire que les causes de l'échec scolaire sont de trois ordres (même si certains mettent davantage l'accent sur l'un ou l'autre) : sociologiques, psychologiques, pédagogiques. En effet, le sentiment de sécurité, le degré de stabilité du foyer, les succès et les échecs qu'il a déjà connus, les motivations sont quelque uns des facteurs à prendre en considération. Les relations entre les professeurs et les élèves, les procédures d'examen etc. peuvent expliquer les raisons d'un échec scolaire. Sur le plan sociologique, les contraintes imposées par les conditions géographiques, sociales, culturelles et économiques sont autant de facteurs qui influencent sur la réussite scolaire des adolescents comme le montrent le discours ci-dessous.

« Ça ne me plaisait pas tout court. J'avais des difficultés, ça ne me disait rien d'aller à l'école, je traînais la nuit, je faisais des conneries... l'école, ça ne me plaisait pas, j'ai arrêté car il me fallait de l'argent, pour moi être indépendant, je ne pouvais plus demander de l'argent à ma mère, je fumais. Il fallait bien ... même pour manger, c'était pas toujours facile, car ma mère en fait elle est fichée Banque de France, elle gagne bien sa vie car elle est éducatrice mais elle perd tout dans les dettes. Je faisais des petits boulots au black (Rudy).

Dans notre échantillon, nous avons rencontré 46 jeunes qui ont redoublé des classes sur un échantillon de 60, c'est énorme à notre sens. Mais fait encore plus important beaucoup de redoublements se sont faits en classe primaire (27). Or, nous savons l'importance que revêtent les premières années de scolarité pour un enfant. C'est le cas de ce jeune : « parce que ça n'allait pas bien, je foutais rien à l'école. Quand j'avais décidé de rien faire, je faisais rien. Ben, oui, je ne voulais pas travailler, j'aime pas l'école ».

Toutefois dans notre échantillon, nous avons un certain nombre de jeunes qui ont un capital scolaire appréciable et qui ont de bons souvenirs de leur passage à l'école. Ainsi, nous avons 12 jeunes qui ont un niveau scolaire allant de Bac à BTS.

Nous avons également voulu savoir, si ces jeunes ont été orientés vers des sections qui ne faisaient pas l'objet de leur préférence. 21 jeunes disent avoir été imposés dans d'autres filières que celles qu'elles avaient souhaité. Bref, le poids de la structure familiale mais aussi de l'environnement scolaire est prégnant dans le destin scolaire de ces jeunes. Tous les jeunes interrogés ont déjà connu une expérience professionnelle par stages en entreprise, ou par intérim. Bref, « Les petits boulots », l'intérim, les stages, le travail « au noir » sont le quotidien de ces jeunes. Il est vrai qu'une fois en hébergement durable, ils bénéficient plus généralement d'un suivi professionnel personnalisé. Avant la rue, certains

alternaient en permanence de courtes périodes de travail avec des périodes souvent plus longues de «non-travail». La rue les a souvent basculés dans une situation d'inactivité forcée. Les emplois précaires, de courtes durées reflètent leurs vies, leurs façons de voir leur avenir : très généralement sur du court terme. Les raisons de perte d'emploi sont nombreuses. Au-delà des rapports qu'ils avaient avec leurs employeurs, rapports qui semblent plutôt bons, on peut souligner l'instabilité des jeunes eux-mêmes. Nous voulons dire par-là la difficulté à se concentrer à une tâche et à supporter les contraintes d'une vie professionnelle:

« L'ambiance de travail : des alcooliques et tout... déjà moi, je suis toxicomane depuis 6 ans, je veux me soigner, c'est pas le top, ça ne me plaisait pas. Un CDI quand t'as 19 ans, t'es content. Je suis resté 1 an et demi. Ils m'adorent encore, ils sont même dégouttés que je sois parti. Je bossais bien (...) Caissier en station service, le gars, il m'a pris tout de suite, j'ai chatché un bon coup, il m'a pris direct, il était content de moi, et tout, là c'était un CDI, aussi mais tu gagnes 4000 francs, tu travailles le samedi, le dimanche, je faisais des heures à fond et puis quoi? Après tu te lasses (...) j'ai eu un accident du travail, on m'a enlevé une phalange et puis ça me rendait fou la chaudronnerie. Je faisais trop d'heures. Au début, t'es content t'as un travail mais après il faut que le salaire suive. Moi, je veux être payé 50 heures, ça ne m'intéresse pas d'avoir des récupérations» ( Alexandre.)

En effet, l'insertion professionnelle de ces jeunes semble difficile au regard de nos analyses. Cela est confirmé par les données de l'observatoire sociologique du changement qui montre qu'une large majorité de fils d'employés et d'ouvriers qui, dès l'enfance, ont cumulé des difficultés : graves problèmes d'argent à la maison, ennuis de santé et parfois alcoolisme des parents ont une trajectoire d'adulte accidenté. Ainsi, 40 % des SDF interrogés dans leur recherche n'ont aucun diplôme. Ce rapport précise que chaque année, 60 000 jeunes sortent du système éducatif sans qualification, synonyme évidemment des difficultés d'accès à un emploi stable. Une autre étude de l'INSEE<sup>87</sup>, montre qu'un peu plus de 1% des 15-24 ans ayant fini leurs études ne vivaient ni chez leurs parents, ni en couple, ni avec d'autres et ne touchaient aucune ressources : ni salaire, ni indemnité de chômage. Au total, 80 000 jeunes de 15 à 29 ans se trouvaient d'après cette enquête dans une situation d'isolement et d'absence de ressources. Ce qui conforte nos propos.

### **3. Rapports avec la famille**

La plupart d'entre eux ne voit plus ou très peu leurs parents. Le réseau familial est limité, bref le réseau de sociabilité est composé des copains de galère. Les relations avec les anciens copains sont en général coupés depuis longtemps.

---

<sup>87</sup> Enquête emploi, INSEE, 1999 in [www.social.gouv.fr](http://www.social.gouv.fr)

Par contre comme l'a souligné une jeune SDF, « il se peut que nous ayons un petit frère, une petite sœur de zone, les gens avec qui on a commencé au début et tout. On se crée une famille, tu vois virtuelle, j'ai un type qui se dit mon petit frère de zone » (Catherine, 23 ans). Les relations avec les copains de rue sont investis avec méfiance. La solidarité se limite à quelques copains souvent deux, voire trois. Ces relations sont faites de méfiance. Le seul point commun de ces jeunes est leur révolte contre les bourgeois qui ne leur adressent même pas un sourire lorsqu'ils pratiquent la mendicité.

Parmi les jeunes personnes interrogées, 33 ont connu un placement dans une institution éducative et 19 parlent de maltraitance. Si on rajoute les problèmes liés à l'alcoolisme et à la violence dans la famille, ce sont 46 jeunes qui se trouvent dans cette situation..

On peut ainsi noter que les jeunes interrogés sont en rupture avec leurs familles. Certains ont vécu dès l'enfance un rejet, puis une succession de ruptures où toute tentative d'accrocher l'autre s'est avérée décevante. D'ailleurs on peut voir à travers les courts récits ci-dessous, qu'il y a des facteurs prédisposant à l'errance.

Frédéric, a été mis à la porte par son père au prétexte qu'il ne trouvait plus de missions intérimaires, c'était en janvier 2004, cette période hivernale est réputée creuse dans le monde de l'intérim. Il nous a précisé qu'il a été placé en famille d'accueil dès l'âge de 4 ans, « alors ma famille, j'ai pas trop trop connu ». Néanmoins, ses parents exerçaient leur droit de visite. Puis, plus grand, il a fait le choix d'espacer les visites jusqu'au jour où il décida de rentrer chez son père (vers 19 ans). Ce retour fut de courte durée, environ 1 an. Il ne pensait pas son père capable d'un tel acte. Il est sans nouvelle de sa mère depuis 4 ans, il ne sait pas où elle est. Selon lui, son père pourrait le renseigner mais il prétend lui aussi ne rien savoir. Il dit ne pas pouvoir compter sur ses demi frères (au nombre de 7), sa sœur habite dans le sud de la France. Il se sent rejeté et préfère se débrouiller seul.

« ... je ne pensais pas ça de lui, mais bon... Ma mère, ça fait 4 ans que je ne l'ai pas vu et je ne sais pas où elle est, mon père dit qu'il ne sait pas ou il ne veut pas me le dire et mes demi frères, ils se foutent carrément de ma gueule, je suis l'avant dernier, je suis le rejeté de la famille, je suis bon à rien et compagnie, donc... je me porte pas plus mal de ne pas les voir ».

Il nous a dit qu'il n'y avait pas de problèmes d'alcoolisme ou de violence dans sa famille. Il tient à remercier sa famille d'accueil : « moi, je l'ai remercié en tout cas, ma famille d'accueil pour l'éducation qu'ils m'ont apporté et voilà... ».

Christian (25 ans), résume sa famille avec ces quelques mots : « ma mère a des problèmes avec l'alcool, mon père est décédé, ma sœur, je ne m'entends pas du tout avec, mon frère, je m'entends mais c'est assez compliqué ; à cause de mon ex femme. Mes parents, je préfère ne pas en parler, c'est personnel ». Une séparation difficile avec son épouse a fortement perturbé son équilibre : ne plus avoir de

logement (le logement était au nom de son épouse) lui a fait perdre son emploi. A la fin de l'entretien, il a évoqué à peine son fils qu'il ne voit plus.

Christian parle peu de ses parents, cela peut s'expliquer par le fait qu'il a vécu en couple et s'est donc quelque peu détaché du foyer parental qui semble être un souvenir très douloureux pour lui. Il est à la rue depuis novembre 2003.

Jacques (19 ans), n'a plus de parents : « plus de parents, puisque : mon père, je ne l'ai jamais connu et ma mère, elle m'a foutu à la porte à l'âge de 11 ans, donc pour moi, j'ai plus de parents, normalement, j'aurais du aller en foyer, j'y suis allé pendant deux semaines, mais je me suis barré, donc depuis, je suis à la rue ». N'étant jamais allé à l'école, il ne semble supporter aucun cadre, aucune règle. « Ma mère se droguait et elle buvait ». Il s'est apparemment toujours débrouillé seul dans la vie depuis son plus jeune âge. Il n'évoque pas ses frères et sœurs. Selon ses propos, il est à la rue depuis l'âge de 11 ans.

Selon Christelle Violette-Bajard (2002), la rue entraîne les individus sur la voie de « l'onirisme social ». Pour tenir, ceux qui sont à la rue mobilisent des identités de substitution dans une logique de préservation de soi, « la mythomanie semble être un palliatif de la mort sociale », elle révélerait le drame de ne pas vivre selon les modèles sociaux en vigueur. La mythomanie est une forme d'existence par procuration, par laquelle l'individu montre que, malgré les apparences, il continue à avoir des aspirations sociales conformes à la norme (travailler, posséder un appartement, avoir une famille et des amis...). Bref, les rapports avec leurs familles ne sont pas au beau fixe et posent problèmes. La difficulté en est que ces liens familiaux distendus sont laissés en l'état. Les travailleurs sont ont du mal « à réactiver ces liens » et nous pensons même qu'ils renforcent « le fossé » creusé par les parents et les enfants. Le travail effectué allant plus souvent dans le sens de la demande du jeune, une non réactivation de cette demande ne favorise pas à l'équilibre des jeunes SDF. On peut se demander du type d'accompagnement mis en place.

#### **4. La trajectoire d'errance**

On peut constater qu'à l'origine de ces trajectoires d'errance, il existe des situations familiales conflictuelles. Comment ces conflits familiaux s'organisent ?

##### *Un événement déclencheur*

L'errance exprime une volonté d'échappement vis-à-vis des Autres et de Soi-même. Il ne s'agit pas pour la personne de se soustraire uniquement aux conflits qui marquent sa vie . Il est également question de tenter de maîtriser ses pulsions et des tensions de son propre vécu personnel. Elle donne l'illusion d'un élan libérateur dont il est lui-même acteur. L'adolescent se replie sur sa souffrance espèrent ainsi l'étouffer.

Fred par exemple erre depuis son enfance : « ben j'ai commencé, ah...en fait depuis mon enfance, depuis mon enfance j'ai commencé à faire les foyers depuis l'âge de sept ans, et ben ça a pas, ça m'a pas aidé au contraire, ça m'a enfoncé »

### *Fragilisation psychologique et physique*

Nous avons rencontré des jeunes fragiles psychologiquement. Cette fragilisation psychologique peut s'expliquer par des absences répétées de sécurité, de stabilité et d'attention de l'Autre qui altèrent l'intégrité de la personne.

Le manque de sommeil, la malnutrition, la dénutrition, l'absence d'hygiène, la poly toxicomanies sont autant de facteurs qui fragilisent la personne à la rue, ayant pour conséquence une dégradation de la santé ( tuberculose, pathologies respiratoires, lésions cutanées, mycoses, maladies sexuellement transmissibles etc.).La vie dans la rue est génératrice de stress, de souffrances. Chacun a une capacité différente à gérer cette souffrance. Face à cette difficulté, elle essaye de mobiliser ses ressources pour résister, puis il cherche de l'aide et enfin si rien n'a empêché cette entrée, la personne peut entrer dans une phase de résignation et de sédentarisation. La présence de chiens permet pour certains de rompre cette solitude, de donner et recevoir de l'amour.

Léo s'est retrouvé brutalement à la rue suite à une rupture sentimentale, puis ce fut un enchaînement de ruptures : absentéisme à son travail, licenciement, perte de logement : « j'ai pas le même mental pour moi c'est tout nouveau ça fait deux mois que je suis dans la rue. j'ai jamais demandé à être dans la rue, j'ai jamais, jamais pensé dans toute ma vie aller à la rue. Moi ça fait deux mois que j'suis à la rue j'ai perdu trente kilos la dernière fois ... franchement j'en sais rien je sais même pas si je vais m'en sortir je sais même pas si un jour je ne vais pas péter un câble,... j'en sais rien. ... ça veut dire me suicider, ouais honnêtement j'y ai déjà pensé d'ailleurs heureusement X (un autre jeune en errance) était là parce qu' il m'a sauvé la vie, j'allais péter un plomb et tout, j'ai une voiture qui arrivait à toute allure j'étais prêt...et il m'a tiré et il a commencé à m'engueuler et tout »

## **5. Causes de l'errance**

### *Recomposition familiale et absence de cadre éducatif*

La recomposition familiale a été préjudiciable pour certains et beaucoup d'entre eux évoquent dans leurs discours une absence de cadre éducatif

« Ma mère, elle est jeune dans sa tête. C'est toujours le fils du cordonnier le plus mal chaussé, (sa mère est éducatrice), ma mère, c'est plutôt amical, ma mère, elle ne s'est pas trop occupé de moi, elle a préféré son travail, elle a eu des copains. Depuis l'âge de 11 ans, je me démerde un peu tout seul. Ma mère, pour moi, c'est plutôt ma grand mère. Même pour manger, c'était pas toujours facile, car ma mère en fait elle est fichée Banque de France, elle gagne bien sa vie car elle

éducatrice mais elle perd tout dans les dettes, je faisais des petits boulots au black, (...) j'ai manqué d'affection et d'un cadre, si du départ, on te dit : t'es punis, t'es punis, après t'apprends à fermer « ta couanne », quand t'es jamais puni ou qu'on t'as laissé faire toujours ce que tu voulais, tu t'en tapes, tu sors quand même. A 11 ans, je fumais la clope chez moi, ma mère, combien de fois elle a retrouvé des barres de shit, elle gueulait 5 minutes. Au début, je me faisais remarquer par rapport à la drogue pour qu'elle s'intéresse à moi. Sinon, elle ne s'intéressait pas à moi ».

### ***Relation fusionnelle***

C'est le cas par exemple de Nicolas, qui a toujours vécu seul avec sa mère dont il était très proche. Cette relation ne leur a jamais posé de difficultés particulières jusqu'au jour où il a annoncé à sa mère que sa copine était enceinte, celle-ci ne l'a pas acceptée et l'a mis à la porte. Ce jeune homme a été recueilli par sa grand-mère avant d'intégrer un foyer d'hébergement.

### ***Placement dans les institutions éducatives suite aux difficultés dans la famille***

C'est le cas de Frédéric, placé en famille d'accueil à l'âge de 4 ans, il n'a pas beaucoup connu sa famille.. Kamel a été placé dans une famille d'accueil à l'âge de 5 ans, puis en foyer jusqu'à 14 ans où il s'est sauvé. C'est un garçon qui avait beaucoup de problèmes avec ses parents, il a raconté que son beau père était violent, sa mère, son petit frère et lui en étaient victimes. « J'ai eu des coups, tu veux voir mon dos, mon ventre ? C'est ça qui fait que le juge m'a placé en foyer. Ma mère est malheureuse, car je ne suis pas là, elle sait que je suis à la rue et ce que j'ai subi avec lui, c'est elle d'ailleurs qui a demandé qu'il aille en prison. Il a eu 4 mois de prison. Ma mère n'a jamais eu de violence contre moi, elle me mettait des claques, mais c'est tout. Mais pas comme mon beau père me faisait : avec des coups de balai, enfin pleins de trucs. Ma mère quand elle le voyait, elle s'en prenait plein également. Il l'a pas fait que sur moi, un peu sur ma mère, sur mon petit frère, mais plus sur moi. C'est un alcoolique fini ». A la sortie de la prison en 2000, il s'est retrouvé dans la rue parce qu'aucun membre de la famille ne peut l'accueillir

### ***Séparation conjugale***

Christian s'est retrouvé dans la rue suite à la séparation avec son ex-amie et très rapidement il n'avait plus la possibilité de continuer son travail, puisqu'il n'avait plus de logement. N'ayant pas une famille très proche, il ne pouvait pas solliciter un soutien familial. On voit bien que le déséquilibre dans l'univers de la marginalité est rapide.

### ***Conflits familiaux permanents***

Ludovic ne voit plus ses parents depuis un an, ni ses frères et sœurs. Sa famille est morcelée. Il a quitté le domicile familial à la suite d'un différent

financier avec eux. Selon ses paroles, ses parents lui auraient pris une somme d'argent importante, ce qui a provoqué son départ. Il précise qu'il y a toujours eu des disputes fréquentes avec ses parents. « En fait, je suis handicapé du bras et un problème à la jambe, donc je devais pas travailler, mais mes parents n'ont pas fait mes papiers d'handicapé. A 10 ans, mes parents m'ont dit : « t'es là mais tu nous fait pas chier ».

Sabrina vit à la rue ou dans des foyers depuis l'âge de 18 ans. Elle n'a pas souhaité évoquer ses problèmes familiaux : « mes parents, c'est des problèmes familiaux et je ne peux pas en parler et ils sont un peu responsables. Mais, je ne veux plus en parler ».

Jean-François LAE montre que généralement, ce n'est pas la rupture franche et brutale qui est à l'origine de la précarisation. Ainsi, les SDF ne sont pas « de purs exclus jetés au sol violemment ». C'est bien « un processus beaucoup plus doux, plus lent, fait d'affection parfois » (Lae, 2002). Le démembrement se constitue en douceur au rythme de l'usure des liens. Selon notre auteur, avant la rue, il existe un grouillement de positions marginales, « une itinérance » entre les familles d'hébergement (chez la sœur, la mère, l'amie), les pairs, les logements provisoires. La solidarité familiale est sans cesse menacée. Au terme d'une accumulation de fautes, de pardons et de récidives, l'éloignement apparaît comme une réponse. Les ruptures originelles ou inaugurales occasionnant une entrée subite dans l'isolement total, sont plutôt rares, au contraire, il existe « des mouvements d'éclipse, de va et vient, d'aller et retour entre la famille (...). C'est au travers d'un démembrement familial rampant que se constitue le plus souvent une vie d'errant ».

Nous pouvons finalement résumer le processus qui conduit à l'errance de la manière suivante (Goguel d'Allondans, 2003):

- Le Risque : degré zéro de l'exclusion
- La menace : Risque potentiel d'une forme d'exclusion
- La déstabilisation : Réception d'un choc au niveau social mettant en mouvement la probabilité du processus d'exclusion
- L'enlèvement : Rupture du lien social. Départ du foyer parental, ou du foyer d'hébergement
- La grande exclusion : pas de famille, pas de travail pas de logement.

## **6. Problèmes rencontrés**

Brian et Kamel confient leurs difficultés étroitement liées avec leur état de sans domicile fixe:

« ma situation... je fais avec, je fais en sorte que ça se passe le mieux, je fais pas n'importe quoi, non plus, je fais la manche j'ai pas envie de voler, de dealer, de faire des conneries avec des problèmes avec la justice que je paierai beaucoup plus tard forcément. J'ai déjà assez de galères comme ça, ça limite pour

plus tard. Le temps que je fais pas de connerie, j'aurai toujours une chance de pouvoir faire quelque chose le jour où j'en ai envie. En ce moment, je ne vois pas l'intérêt. J'ai mes habitudes, je gère ma vie comme ça ».

« Ben, là avec ma femme, en ce moment ; ça va plus du tout, tu vois on dors à la rue, sur le macadam, faudrait peut être faire quelque chose, tu vois, y'a des vols de voitures, des cambriolages, on vole des sacs, des bijoux, ben, c'est normal, déjà les gens y comprennent même pas pourquoi on est à la rue, ils nous donnent pas de sous, ils s'en foutent. Eux, ils ont à manger, ils ont une maison, ils ont tout. C'est plus possible, c'est normal. Question repas, c'est pareil, tous les soirs, on téléphone au 115, y'a même pas de sachets, des fois y'en a, des fois y'en a pas. A ce moment là, on n'a qu'à nous mettre dans un foyer qui accepte les chiens et puis c'est tout. Là on est obligés d'attendre demain matin pour appeler le 115, que demain matin car il y aurait peut être un foyer qui aurait une place pour couple. Là, on est obligés d'attendre jusqu'à demain matin, donc là je fais la manche, mais bon, ça marche même pas, ça commence à me prendre la tête. Hier, c'est vrai, j'ai eu 10 euros par quelqu'un, franchement, ça nous a bien aidé, moi, je vais pas faire tout le temps ça, je vais avoir 26 ans. J'ai deux enfants (...) moi j'ai de l'espoir mais jusqu'à un certain moment... y'a des moments, je pète les plombs, je m'en prend sur elle, je suis énervé, je suis en manque, je suis en manque de cachets parce que normalement, je prends un traitement, j'ai des problèmes psychiatriques, j'ai été enfermé pendant 6 mois. Ca m'a fait encore plus pété les plombs ».

Mathilde confie ses difficultés d'être une jeune fille SDF, elle explique très bien la spirale de l'exclusion :

« la rupture... la rue est difficile, le manque d'hygiène et être dépendant des gens, quand t'as pas d'argent. Je vais réussir à surmonter mes difficultés, je vais avoir du travail. J'ai pas envie de rentrer chez mes parents. Le problème, c'est que t'as pas de logement, t'as pas de travail, tu peux pas te poser, te laver. Tu peux pas être propre tous les jours ».

Certains jeunes déploient une énergie considérable pour se maintenir propre. Activité facilitée pour ceux qui ont un logement, tâche ardue pour les jeunes errants pour qui la moindre activité d'hygiène peut prendre plusieurs heures. Certains voient ou contactent de façon régulière un ou plusieurs membres de leur famille, cela ne veut pas dire forcément que les relations familiales sont bonnes, il existe généralement beaucoup de tensions.

## Références bibliographiques

1. Bajard, C. 2002. Visages de la pauvreté, don alimentaire et précarité urbaine. In *Les travaux de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale. La documentation française*, Paris.
2. Beaune, J.C. 1983. *Le vagabond et la machine; essai sur l'automatisme ambulatoire : médecine, techniques et sociétés, 1880-1910*. Champ Vallon, Paris.
3. Berlioz, G. 2000. Dans les circuits de l'errance, les jeunes sont de plus en plus nombreux. In *Sauvegarde de l'enfance*, Vol. 55, n° 4.
4. Birraux, T. 1997. La rue *Revue Informations sociales*, n° 60.
5. Charlot, B., Glasman, D. 1999. *Les jeunes, l'insertion et l'emploi*. PUF, Paris.
6. Chobeaux, F. 1999. *Les nomades du vide*. Actes Sud, Paris.
7. Chobeaux, F. 2001. *L'errance active. Politiques, pratiques professionnelles*. ASH, Paris.
8. Daligand, L. 1995. *Le non droit des jeunes* (sous la direction de P. Masota). Syros, Paris.
9. Firdion, J.M., Marpsat, M., Bozon, M. 2000. «Est-il légitime de mener des enquêtes statistiques auprès des sans domicile ? Une question éthique et scientifique ». In Marpsat, M., Firdion, J.M., *La rue et le foyer*. Ed. PUF, Cahiers de l'INED, Paris, 1444.
10. Firdion, J.M. 2000. *Etudes sur des jeunes sans domicile fixe dans les pays occidentaux, états des lieux*, INED, Paris.
11. Firdion, JM. 2000. *L'étude des jeunes sans domicile dans les pays occidentaux : état des lieux, dossiers et recherches*. INED, Paris.
12. Goguel d'Allondans A. 2003. *L'exclusion sociale, les métamorphoses d'un concept (1960-2000)*. L'Harmattan, Paris.
13. Guillou, J. 1998. Les jeunes sans domicile fixe et la rue ou "au bout d'être énervé". *Logiques Sociales*, l'Harmattan, Paris.
14. Lae, J-F. 2002. L'homme à la rue, actes du séminaire 92/93: accessibilité et situations d'urgence. In *Les travaux de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*. La documentation française, Paris.
15. Marpsat, M. 2002. Un avantage sous contrainte. Le risque moindre pour les femmes de se retrouver sans abri, *Populations* n°54, 1999. In *Les travaux de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2001.2002*. La documentation française, Paris.

16. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité. 1995. *Les phénomènes d'errance chez les jeunes de 15 à 25 ans, Conseil technique des clubs et équipes de prévention spécialisée, atelier errance.*
17. Moreau de Bellaing, L., Guillou, J. 1995. *Les sans domicile: un phénomène d'errance.* L'harmattan, Paris.
18. Plantet, J. 1997. Les jeunes en errance. In *Lien social*, n° 385.
19. Rossi, P.H., Wright, J.D., Willis, G.A. 1987. The urban homeless: estimating composition and size. In *Sciences*, n° 235.
20. Sommerville, P. 1992. Homelessness and the meaning of home, rooflessness et rootlessness. In *International Journal of Urban and Regional Research*, n° 16.
21. Springer, S. 2000. Homelessness: a proposal for a global definition and classification. In *Habitat international*, n° 24.
22. Wagnart, J.F. 1997. *Le Vagabond dans la société Française*, Université Paris I.
23. Zeneidi-Henry, D. 2002. *Les SDF et la ville. Géographie du savoir vivre.* Bréal, Paris.

<http://www.social.gouv.fr/htm/pointsur/errance/questio.htm>  
[www.social.gouv.fr](http://www.social.gouv.fr)